

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Seconde Guerre mondiale](#)
5. [La Poche de Lorient](#)
6. [Personnalités](#)
7. Manceau Paul

Manceau Paul

Paul Manceau (1886-1957)

Militaire

Paul Alphonse Étienne Manceau est né le 22 septembre 1886 à Baden (Morbihan). Il décède le 3 avril 1957 à Auray.

Officier d'active de l'artillerie métropolitaine, il est avant son arrivée en Bretagne posté à Châteauroux depuis le 9 octobre 1907 et affecté au 28^e régiment d'artillerie. Artilleur

courageux durant la Grande Guerre, il est affecté à la 2^e Division Polonaise en tant qu'officier de liaison pendant la Campagne de France. En août 1940, il est mis à la retraite mais il reprend le service actif en février 1942 en tant que commandant du bureau liquidateur d'artillerie n°209. En avril, il prend la gérance du mess des officiers de la garnison de Châteauroux. Bien qu'officiellement il occupe ce poste jusqu'au 28 septembre 1943, dès le cours de l'été 1943, il revient s'installer en Bretagne où il prend alors la gérance de l'hôtel La Tour d'Auvergne à Auray. C'est un ami d'enfance d'Yves Le Garrec, membre du réseau de résistance Hector avec Jean Muller), et futur commandant du 2^e bataillon FFI nommé par Jean Muller au cours de l'hiver 1943-1944.

Paul Manceau est recruté dans le réseau de résistance ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) durant cet été-là, par Hubert Pivert, son neveu installé à Quimperlé, un proche d'André de Neuville.

Manceau est chargé de rechercher des terrains de parachutage et tenir la Centrale (P.C.). En tant que gérant de l'hôtel dans lequel de nombreux Allemands, occupe des chambres, il passe inaperçu. Au début de l'année 1944, c'est le colonel Masnou, qui commande alors la structure bretonne de l'ORA, qui est hébergé durant trois semaines à l'hôtel. Il prend même le risque d'héberger un officier du renseignement anglais.

Depuis l'hôtel, il centralise les renseignements pour le département avant leur transmission à l'état-major central. En outre, il coordonne les activités opérationnelles et la répartition de l'armement au sein de l'ORA Morbihan.

Adjoint du colonel Jean Muller pour la structure départementale de l'ORA, c'est également un proche du commandant Le Garrec, dont le groupe effectue ses premières actions dès septembre 1943. D'ailleurs, la fille de ce dernier, Maryse Le Garrec, comme les deux filles de Manceau, Jacqueline et Claudie, est agent de liaison du 2^e bataillon, intégré au FFI au moment du Débarquement.

Paul Manceau continue ses activités de gestion à la Tour d'Auvergne. Le 31 juillet 1944, il est arrêté par le SD (*Sicherheitsdienst = service de sécurité*) et des miliciens, suite à une dénonciation. Il est emmené à Pontivy avec sa fille et la fille du commandant Le Garrec. Ils sont enfermés séparément dans les caves du bâtiment de l'école supérieur des jeunes filles, réquisitionnée par la Gestapo depuis 1943. Transféré dans un local de la rue Nationale pour être interrogé, il y est torturé par les miliciens français du FAT 354. Il ne devra alors sa survie qu'à l'arrivée rapide des américains, qui poussent les Allemands à quitter précipitamment Pontivy le 4 août 1944 et à se replier sur Lorient. En quittant la ville l'occupant ouvre les cellules. Sorti de sa cellule et peinant à marcher, Manceau est pris en charge par des passants. Une fois remis sur pied, il reprend ses activités au sein de la Résistance et est notamment chargé de regrouper toutes les unités françaises pour le siège de la Poche de Lorient.

Ci-après, le rapport de Paul Manceau sur l'interrogatoire qu'il a subi (rapport de Paul Manceau, chef de la Résistance de l'arrondissement de Lorient sur les agissements des miliciens en juillet 1944. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 214 W 99 - Pièce 310) : *Nous primes places dans deux voitures, ma fille (Claudie) et Maryse (Le Garrec) dans l'une, moi dans l'autre et nous partîmes en direction de Pontivy. Vers 11h30, arrivés à Pontivy, nous subîmes, séparément un petit interrogatoire d'identité et fumes conduits à l'école primaire supérieure des filles et nous fumes incarcérés dans des cellules aménagées dans*

les caves de l'établissement. J'étais seul, les deux jeunes filles étaient ensemble. Après un repas sommaire, je fus à nouveau conduit en voiture dans une maison de la rue Nationale au premier étage et introduit dans une pièce où se trouvaient neuf hommes, les huit allemands ou français que j'avais vu à Josselin le 17 juillet, et un nouveau ayant une cicatrice sur la bouche (j'ai su depuis que c'était Fischer).

Immédiatement l'interrogatoire commença, dirigé par Fischer :

- De quelle organisation de la Résistance faites-vous partie ?

- J'ignore de quoi vous parlez et ce qu'est la résistance.

- Comment pouvez-vous l'ignorer, alors que vous étiez à Guillac et à Josselin pour rencontrer Bourgoïn, le manchot, et Morice ?

- Je ne connais ni Bourgoïn ni Morice, j'étais à Guillac pour acheter un cochon

À ce moment, un homme vigoureux, pâle de teint, ayant une dent en or, se précipitant vers moi, me gifla violemment et me dit : Tu parleras, inutile de vouloir faire le fort avec nous, nous t'aurons bien comme les autres.

- Je n'ai rien à vous dire, je ne sais rien de ce que vous me demandez.

Le même, prenant une cravache nerf de Bœuf, me cingla de plusieurs coups et me dit : Tu es un ancien officier ?

- Oui, je suis un ancien officier et j'aimerais être traité en officier, les lois de la guerre ne vous permettent pas d'agir comme vous le faites. Vous êtes des sauvages.

Un autre prenant la parole (grand, visage allongé, nez fort), me dit : Moi aussi je suis officier français. Crois-tu faire ton devoir en faisant le terroriste ?

- Vous ne pouvez être officier français, car vous ne feriez pas le métier que vous faites : vous vous dites officier français et vous êtes au service d'une nation en guerre avec la France.

- Connaissez-vous le maréchal Pétain ?

- J'ai connu le maréchal Pétain dans l'honneur. Il ne vous a certainement pas prescrit de devenir un vil tortionnaire.

Cette réponse me valut quelques coups de cravaches. Fischer prit alors la parole en disant : Ça suffit ! Ligotez-le et il faut qu'il parle.

Je fus saisi et ligoté les mains devant les jambes, les bras sous une barre de fer placée elle-même sous le pli des genoux. Ce mouvement, entraînant une flexion complète des jambes, m'était très difficile du fait de ma blessure de la guerre 14-18 au genou gauche. Je le fis remarquer à celui qui me ligotait (type algérien portant les rubans de la médaille militaire et de la Croix de guerre française), il me répondit : Si ça ne plie pas, ça cassera, tu n'en auras plus besoin d'ici peu !

- Fischer, prenant la parole, me dit : Alors, tu ne veux pas parler ?

- Je n'ai rien à vous dire.

- Nous allons bien voir. Marienne non plus n'avait rien à nous dire, mais il a bien parlé tout de même. Allez, mettez-le à l'eau.

Deux hommes, prenant la barre de fer par chaque extrémité, me placèrent la tête en bas et je fus immergé dans un récipient plein d'eau. Je repris mes sens étant par terre criblé de coups par de des hommes qui frappaient, l'un avec une grosse corde en ganse, l'autre avec le nerf de bœuf. Quand ils s'aperçurent que j'avais repris mes sens, Fischer reprit l'interrogatoire : Connais-tu Morice ?

- Non, je ne connais personne de ce nom.

- Et Bourgoïn, le Manchot ?

- Je ne le connais pas davantage

- Remettez-le dans le jus ! il parlera ou nous verrons bien. Je fus à nouveau immergé et je

repris mes sens encore une fois sous les coups.

- Ou se trouve Kersulec ?

- Je ne connais pas Kersulec.

- Dis-moi tout de suite où et comment on peut le rencontrer ou nous recommençons.

- Je ne peux vous dire des choses que j'ignore, vous n'êtes que des brutes sauvages.

Je fus saisi à nouveau et immergé encore une fois, puis l'interrogatoire reprit après la bastonnade pour me ranimer.

- Tu prétends ne rien connaître ? Connais-tu ce cahier et cette écriture ?

Fischer me montrait un cahier bleu que j'avais vu entre les mains de Marienne et sur lequel je savais écrit tout l'ordre de bataille de la Résistance du Morbihan avec les fonctions de chacun. Ce cahier avait été complété en ma présence par Anne Crequer. On me fit lire à la dernière ligne d'une page : Commandant Manceau, hôtel de la Tour d'Auvergne à Auray, chef de la Résistance arrondissement de Lorient, deux bataillons, liaison par lui avec tous les bataillons Morice, Bourgoïn et l'extérieur.

Ayant vu ce cahier, je me rendis compte que ma situation était très compromise et je pris la décision de persister à nier.

- Ce cahier ne m'intéresse nullement et je ne connais personne des gens qui y sont désignés.

Quant à mon nom, cela n'est pas du tout une preuve ; si je faisais de la résistance, je ferais comme tous ceux qui en font, je changerais de nom. C'est quelqu'un qui a pris mon nom comme pseudonyme tout simplement et je suis victime d'une méprise. Une fois de plus je fus immergé et fustigé ensuite. Il en fut ainsi dix fois en tout. Après la sixième immersion, je sentais que ma résistance allait finir. Je me rendais compte que je ne pouvais plus discuter et pour ne pas être mis en contradiction avec moi-même, je pris la résolution de répondre toujours par les mêmes mots : Je ne suis rien, je ne vous dirai rien !

Après la dixième immersion, j'entendis, au moment où je reprenais mes sens Fischer dire : Nous ne pourrons plus le noyer, car nous ne le ranimerons pas.

Puis Zeller dit, en parlant de quelqu'un dont je ne me souviens pas le nom : Le voilà qui monte, s'il le voit il va encore gueuler, détachez-le vivement et qu'on le ramène dans sa cellule.

L'Algérien me détacha les mains et, voyant que je portais une chevalière en or à la main droite et mon alliance à la main gauche, il entreprit de les retirer ; ce qu'il ne réalisa qu'avec peine, car j'avais les mains gonflées et congestionnées par les ligatures successives du matin et de l'après-midi. C'est alors qu'il fit la réflexion suivante : Il vaut mieux que je lui enlève ça maintenant, car samedi, quand il sera mort, il aura les doigts ratatinés et ce n'est pas facile.

Je fus remis debout, étant moi-même dans l'impossibilité de m'y mettre, Zeller me remit les cheveux en place et Fischer me dit : Ceci n'est qu'un hors-d'œuvre. Puisque tu n'as pas voulu parler, demain nous couperons ta fille en morceau devant toi et tu parleras.

Je fus reconduit en voiture à l'école supérieure et jeté dans ma cellule où je m'évanouis.

Source : Archives départementales du Morbihan ; Stéphane Le Floch, L'Organisation de Résistance de l'Armée dans le Morbihan 1940-1944. Le cas du 2e bataillon ORA, revue Stratégique, 2012/2-3 (N° 100-101), p. 47-76 ; Stéphane Le Floch, La Résistance de l'Armée dans le Morbihan 1940-1944, mémoire de master 2 Sciences Historiques Philosophiques et Religieuses, 2010.

Texte et recherches de Romain Bodiou-Biglietto



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[FacebookTwitterAddthis](#)

[Retour en haut](#)